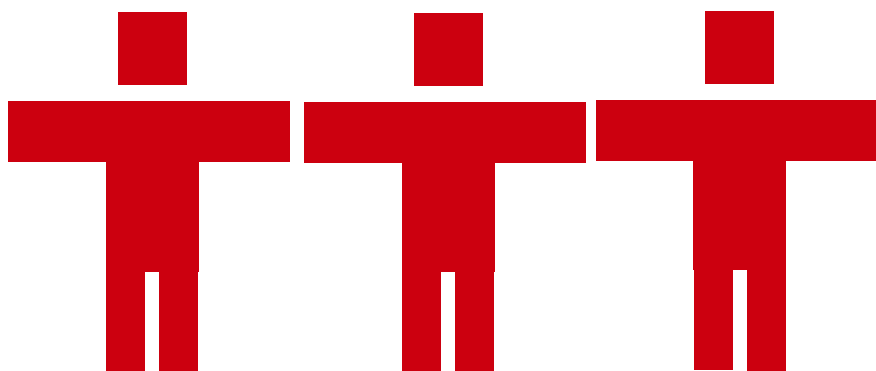


LE PROJET ASSOCIATIF

DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE



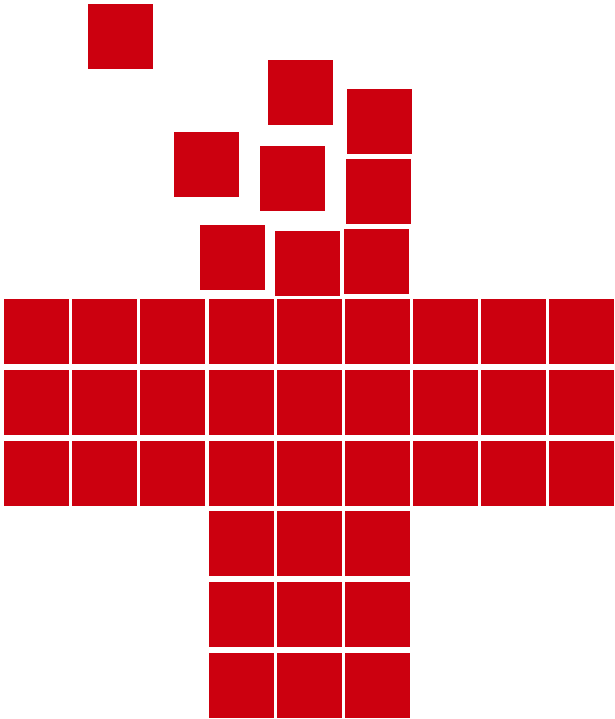
... Ainsi, la Croix-Rouge
est une aventure humaine.

■ Elle est née de l'expérience d'Henry Dunant qui entreprit, le 24 juin 1859, sur le champ de bataille de Solferino en Italie, de soigner les blessés sans tenir compte de la couleur de leur uniforme, contrairement aux usages de l'époque.

■ Cet élan désintéressé a rencontré un écho universel et donné naissance à ce qui est devenu **le plus grand réseau humanitaire mondial**.

■ Ce mouvement s'est construit sur les Conventions de Genève qui fondent le droit international humanitaire et qui sont signées aujourd'hui par la quasi-totalité des États.

■ Il s'incarne dans un **emblème** devenu protecteur pour des millions de personnes vulnérables de par le monde. Il est synonyme de principes d'action et de comportement partagés par chacun de ses membres, bénévoles et salariés, qui se mobilisent dans l'ombre du quotidien ou au cœur des crises de notre temps, au coin de leur rue comme au plus loin de leurs attaches.



Ce qui nous rassemble

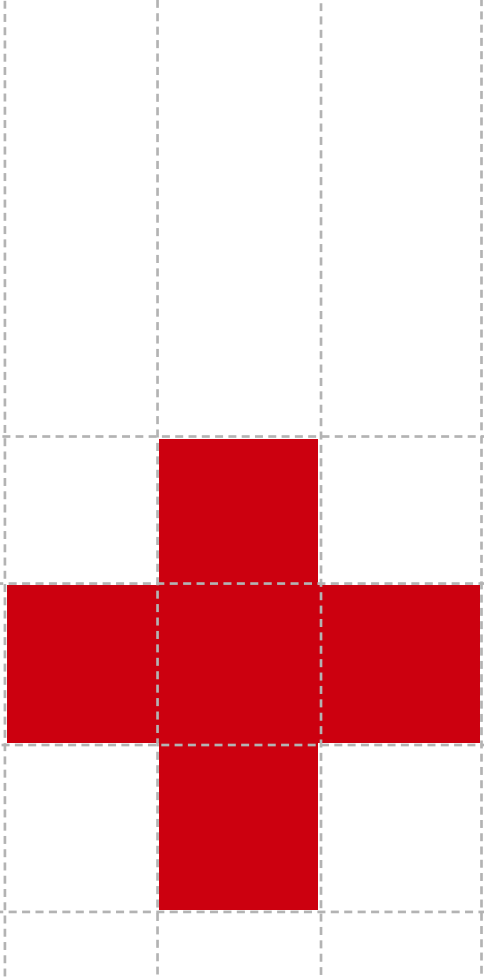
■ **L'humanité** est le premier des principes qui guide l'action de la Croix-Rouge. S'engager sous son emblème, c'est vouloir rendre notre monde plus humain. Cela signifie vouloir agir au quotidien pour préserver ou rétablir ce qui constitue l'humain de chaque personne, à savoir sa dignité. Cette mission fonde le désir de servir la Croix-Rouge.

■ Chacun méritant la même attention, nous nous attachons à secourir et apporter soutien aux plus vulnérables, quelle que soit leur religion, leur nationalité, leur culture, leur condition ou leur situation. Notre engagement est animé par le souci de **l'impartialité**.

■ Attachés au principe de notre **indépendance** et soucieux de l'efficacité de notre action, nous agissons dans la stricte **neutralité**. En décidant de ne pas prendre part aux hostilités ou aux controverses, nous privilégions l'accès aux personnes qui ont besoin de secours ou d'aide. Ainsi, nous sommes parfois les seuls à pouvoir accéder et rester auprès des victimes pour les secourir.

■ **L'universalité** de son message et de son action explique l'extraordinaire extension du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui regroupe aujourd'hui, sur tous les continents, près de 100 millions de bénévoles, tous engagés sur la base du **volontariat**.

■ Sur la base du principe d'**unité**, il n'existe qu'une société de Croix-Rouge ou de Croissant-Rouge par État.



Ce qui nous caractérise

■ La Croix-Rouge française est d'abord **la Croix-Rouge en France**. Cela signifie qu'elle est le visage français du Mouvement mondial formé des trois composantes que sont le *Comité International de la Croix-Rouge* (CICR), *les sociétés nationales* Croix-Rouge ou Croissant-Rouge dans chacun des États qui ratifient les conventions de Genève et la *Fédération internationale* qui soutient et coordonne l'ensemble des sociétés nationales (FICR).

■ La Croix-Rouge française est **une association**, fidèle au principe fondateur de la loi de 1901 qui encourage les personnes à s'engager librement pour agir. Elle est ouverte à tous, sans barrière ni discrimination. Reconnue d'utilité publique, elle fonde l'engagement de ses bénévoles à travers la confiance qu'elle leur accorde par des délégations de responsabilité.

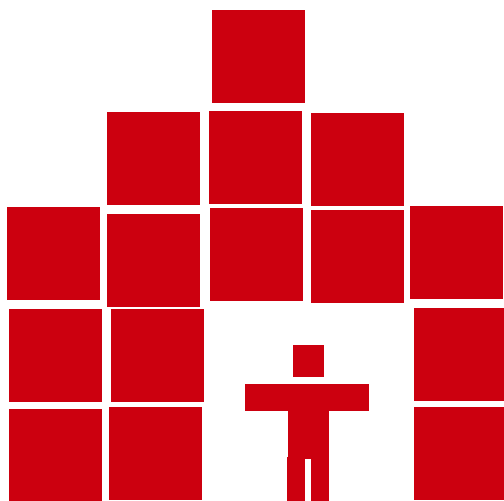
■ La Croix-Rouge française est **engagée dans une économie sociale** de services à but non lucratif. Dans ses établissements des secteurs de la santé, de l'aide sociale et de la formation, ses salariés mettent leur professionnalisme au service des actions humanitaires de l'association et des politiques publiques ou d'intérêt général qu'elle contribue à mettre en œuvre.

■ La Croix-Rouge française bénéficie du statut spécifique d'**auxiliaire des pouvoirs publics** établi par les Conventions de Genève et commun à toutes les sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge. Ce statut signifie que tout en étant une association libre de ses choix et attachée à son indépendance, la Croix-Rouge est le partenaire premier des pouvoirs publics dans le champ humanitaire.

■ Tout à la fois société nationale du Mouvement Croix-Rouge, association, entreprise à caractère social à but non lucratif, auxiliaire des pouvoirs publics, la Croix-Rouge française se veut, dans chacune de ses implantations territoriales jusque dans sa dimension internationale, un acteur engagé dans la société et le devenir du monde.

Elle tire sa force de son réseau de délégations et d'établissements. Elle tire sa richesse de l'implication commune de ses bénévoles et de ses salariés. Ensemble, ils font vivre les principes, les valeurs et l'ambition de la Croix-Rouge. Ils sont associés dans l'action, sur tout le territoire, en métropole et outre-mer, ainsi que dans des missions à l'étranger.

Cette proximité, cette connaissance du terrain, ce professionnalisme, qui permettent une approche concrète et réaliste de chaque situation, fondent notre ambition.



CE QUE NOUS PROPOSONS

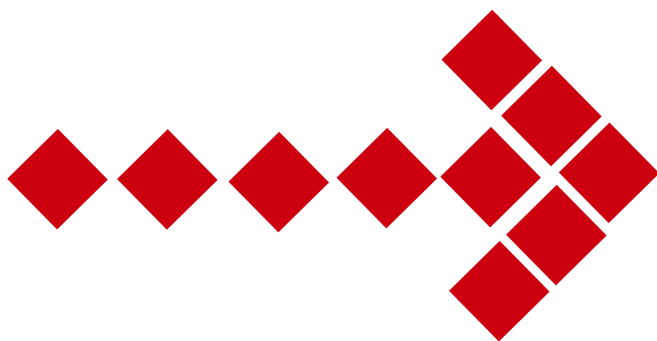
Accueillir...

■ Conscients que notre société a, plus que jamais, besoin d'humanité, nous voulons faire de **nos délégations** et de **nos établissements** des lieux qui incarnent les valeurs d'un engagement désintéressé et les exigences d'un professionnalisme reconnu ; des lieux où le souci de la personne bénéficiaire et la qualité de sa prise en charge sont prioritaires ; des lieux où la générosité, la solidarité, l'écoute, l'attention sont partagées par ceux qui les font vivre au service de ceux qu'ils accueillent.

■ Bénévolat, volontariat, salariat, mécénat, partenariat... nous encourageons et accueillons **tous les engagements** pourvu qu'ils respectent notre éthique.

■ Nous voulons faire une place particulière aux **jeunes**. L'ambition de changer le monde et la capacité d'engagement des jeunes sont sans limites. Ils représentent une force vitale, une capacité de générosité et d'initiative, une stimulation et une relève que nous voulons mettre en avant.

■ Conscients que, seuls, nous n'arriverons pas à faire face à l'immensité des besoins, la Croix-Rouge se veut ouverte à **toutes les formes de partenariat** : pour faire vivre notre statut d'auxiliaire des pouvoirs publics au service de l'intérêt général et de l'utilité publique ; pour renforcer les liens autour d'objectifs communs partagés avec les autres associations et organisations de solidarité ; pour œuvrer avec les entreprises qui revendiquent de plus en plus leur responsabilité sociale.



CE QUE NOUS PROPOSONS
...pour agir

■ Notre mission est d'agir car le principe d'humanité appelle l'action. L'action humanitaire qui replace l'homme au cœur de l'action est un humanisme traduit en actes. C'est pourquoi la Croix-Rouge veut **agir pour prévenir ou soulager toutes les formes de la précarité et de la souffrance humaines** ; elle veut relever les grands défis humanitaires de son temps ; elle veut aussi changer les comportements égoïstes et irresponsables.

■ La Croix-Rouge française a organisé son action autour de cinq grands domaines : **le secourisme, l'action sociale, la santé et l'aide à l'autonomie, la formation et la solidarité internationale**. L'unité de ces champs d'action, la qualité du service qu'ils exigent, la rigueur et la transparence dans la gestion administrative et financière qu'ils impliquent, sont assurées et garanties collégalement par une gouvernance bénévole en situation de responsabilité à chaque échelon territorial de l'association et par un management hiérarchiquement organisé.

■ Les champs d'actions de la Croix-Rouge ont en commun de s'adresser aux blessés des champs de bataille d'aujourd'hui. Ce sont les victimes de la très grande précarité exclues de la société, les personnes dépendantes de par leur âge ou leur handicap, les enfants mis en danger, les personnes privées de leur liberté ou de leur libre-arbitre, celles - de plus en plus nombreuses - en perte de lien social, tous ceux qui sont contraints de migrer ; ce sont enfin les victimes des conflits, des catastrophes naturelles ou de la mauvaise gestion des

ressources de notre planète. Ils sont tous les visages de la même précarité quand l'angoisse du lendemain remplace l'espérance. Ils sont **les nouveaux Solferino** de la Croix-Rouge française.

■ Si nous continuons de secourir et d'assister ces victimes dans les situations **d'urgence**, nous savons aussi, d'expérience, que la vulnérabilité humaine demeure quand l'aide d'urgence est répartie. Si le premier geste comme le premier soin restent indispensables, il faut redonner à chacun les conditions d'une existence digne, la possibilité de reconstruire un parcours de vie fondé sur la confiance retrouvée en l'avenir. Pour faire la différence, nous bâtissons au quotidien une **action humanitaire durable** au service des bénéficiaires. Elle trouve sa source dans la prévention. Elle vise aussi la réinsertion et le retour à l'autonomie. Elle s'appuie particulièrement sur notre expertise en matière de formation initiale et continue, déployée aujourd'hui par toutes les composantes de l'association.

■ Nous voulons également agir sur les représentations, les choix sociaux et les comportements. La Croix-Rouge se veut donc aussi une organisation de **plaidoyer** et un relais de la **diplomatie humanitaire** de la Fédération internationale. Parce que nous agissons, nous voulons témoigner. Nous le faisons dans le respect de nos principes mais avec la claire conscience que la neutralité ne peut signifier l'indifférence. Nous le faisons parce que les sans-voix ont besoin qu'une voix s'élève pour eux!

« Seuls ceux qui sont assez fous pour penser qu'ils peuvent changer le monde y parviennent ! »

(Henry Dunant)

La Croix-Rouge croit en cette parcelle d'une même humanité dont chaque personne est dépositaire. Elle croit en notre capacité collective à construire un monde meilleur. Elle croit en l'immense pouvoir de l'humanité que ses bénévoles et salariés incarnent partout dans le monde.

Avec modestie, avec respect, avec ambition, la Croix-Rouge veut être présente dans les esprits et dans les cœurs pour aider les hommes à mener des vies respectueuses de leur dignité.



Fédération internationale des Sociétés
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Chemin des Crêts ,
17 Petit-Saconnex Genève Suisse
Tél : +41 22 730 42 22 - www.ifrc.org



croix-rouge française

98, rue Didot 75694 Paris Cedex 14
Tél : 01 44 43 11 00 - www.croix-rouge.fr